

COMPTE RENDU

PAR LA COMMISSION DU

CESEM SAISIE

SUR LA QUESTION :

LE MARAÎCHAGE DANS

LE LIBOURNAIS

Les participants :

- Sophie Guevara
- Cécile Varachaud
- Jean-Michel Bernard
- Laurie Magimel
- Xavier Maingard
- Serge Bertin
- Bernadette Rozier
- Olivier Melsens

INTRODUCTION

La Mairie a saisi le CESEM sur la question du maraîchage à Libourne. Ceci arrive dans un contexte environnemental et climatique incertain pour l'Humanité. Il est évident que des préoccupations nationales, comme celle des retraites, sont souvent au cœur des débats. Or, sans nourriture, nous ne pouvons réfléchir à ces questions politiques et sociétales. De même, notre santé est dépendante de ce que nous mettons dans notre assiette. Plus cette dernière est riche en apports micronutritionnels dont nous avons besoin selon notre lieu d'habitation, plus notre santé sera à l'équilibre. Ainsi, la question de la **souveraineté alimentaire, au maximum Bio et locale**, doit être mise au centre des réflexions.

La colère des agriculteurs qui ont manifesté il y a quelque temps, et ont repris récemment, nous l'avions entendu avant que les médias en parlent. Si nous réussissons à inscrire Libourne dans un circuit alimentaire court, au-delà des bénéfices, pour l'environnement et notre santé, nous permettrons à des agriculteurs de vivre de leur métier décemment.

C'est dans cet état d'esprit que les membres de la commission ont abordé la question du maraîchage à Libourne.

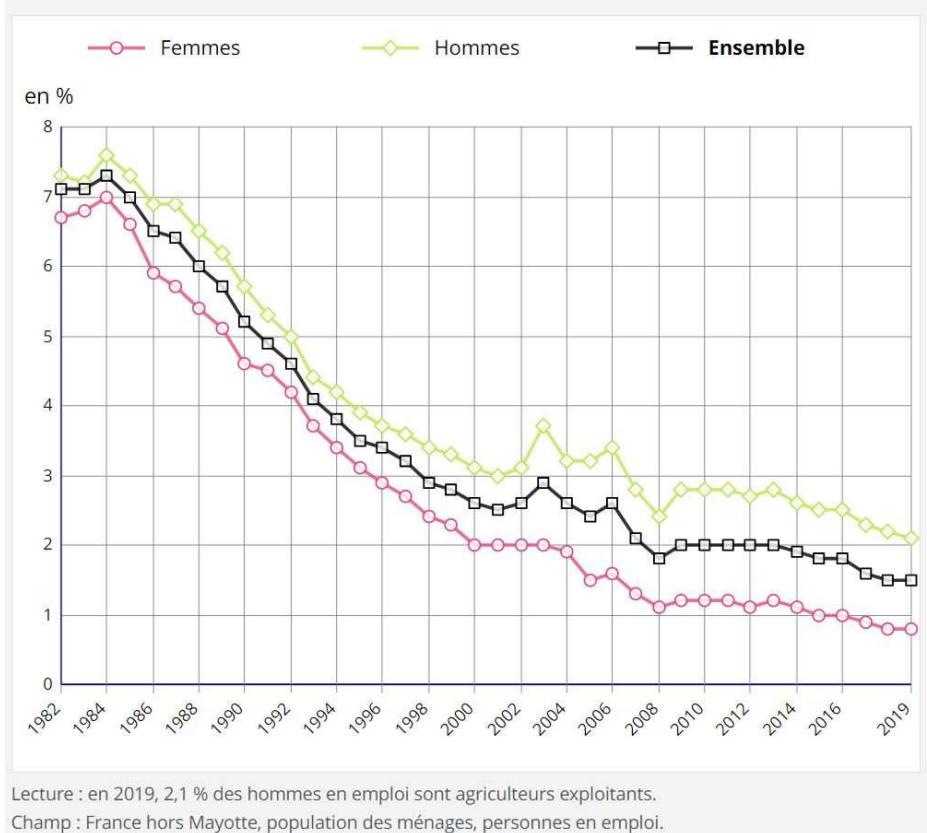
Y a t-il des terres disponibles ? Si oui, sont-elles suffisantes ? Quel type de maraîchage est possible à Libourne ? Peut-on envisager autre chose que du maraîchage ? Comment assurer des débouchés à nos agriculteurs afin qu'ils en vivent ? Comment peut-on impliquer les citoyens et dans quelle temporalité ? Comment la population libournaise peut-elle percevoir ces installations ? Comment inciter les citoyens de Libourne à participer à ce changement d'envergure puis comment les rendre acteurs ?

Voilà en substances les questions que nous nous sommes posées au début puis au fil de nos entretiens. Pour cela, nous avons auditionné plusieurs personnes au cours de ces nombreux mois. Notre réflexion s'est peu à peu étendue à la gestion des espaces verts de Libourne et à l'éducation de la population tout en gardant en ligne de mire notre objectif premier.

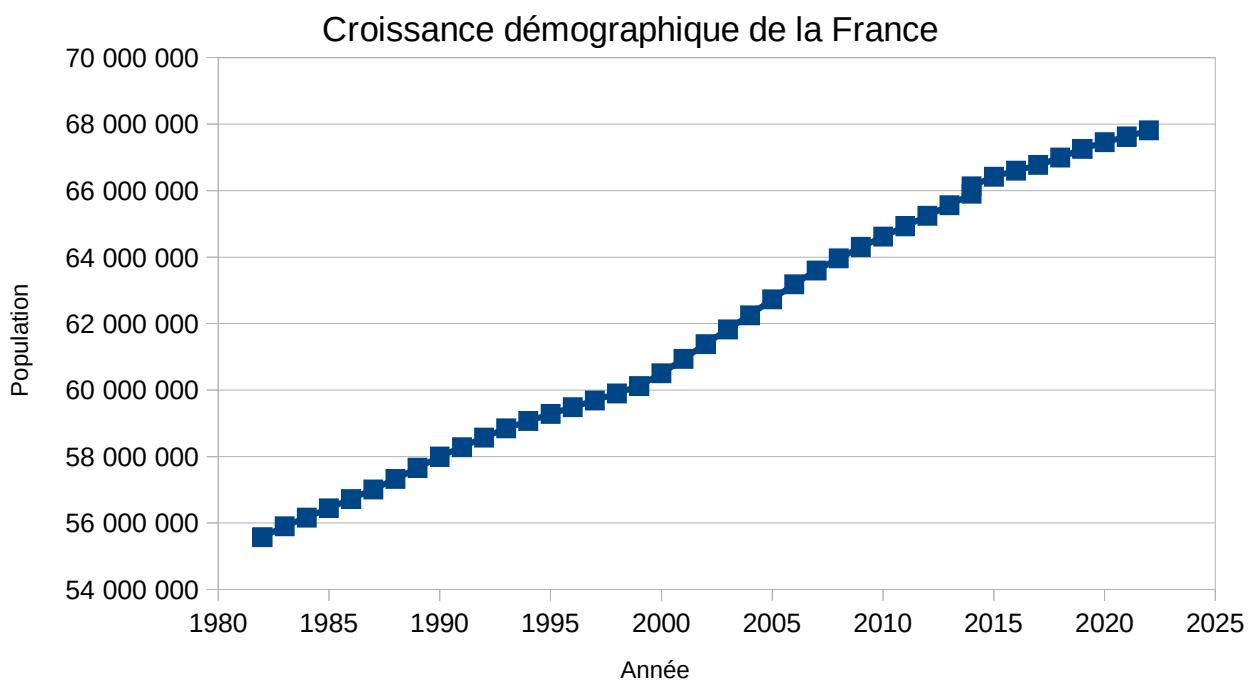
I) Les terres exploitables et ses acteurs

La situation nationale :

Figure 1 – Part des agriculteurs exploitants dans l'emploi total entre 1982 et 2019



Source Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail.



Source : Insee

À la vue de ces graphiques, nous comprenons l'urgence d'installer des agriculteurs sur notre territoire. La population augmente mais le nombre des acteurs ruraux diminue. Si nous souhaitons continuer de vivre en France, et plus particulièrement à Libourne, il est urgent d'installer des hommes et des femmes capables de nourrir Libourne, un peu ses alentours tout en leur garantissant des débouchés pour leurs produits et des revenus décents.

1. Où installer du maraîchage ?

Au début de nos échanges, nous pensions proposer la végétalisation nourricière de la ville grâce à des comestibles et des arbres fruitiers. Certaines villes ont mis en place ce genre d'initiatives. Il semblerait que dans la réalité des faits, cela soit difficile. Nous n'abandonnons pas cette idée et en reparlerons plus tard.

Même si la végétalisation nourricière se faisait, elle ne suffirait pas à garantir la souveraineté alimentaire¹ de Libourne, si l'objectif est de tendre vers cette autonomie alimentaire. Nous avons donc cherché d'autres solutions et deux principaux sites sont apparus comme exploitables.

Le Palus de Condat

Dans le temps qui nous a été imparti, nous avons effectué des **repérages** en ville. Deux personnes de notre groupe sont allées répertorier tous les terrains susceptibles d'accueillir du maraîchage sur cette zone.

Au total, il y a quasiment **100 hectares** qui ne sont ni habités, ni occupés par des bois, ni par des vignes².

Cette terre alluvionnaire, riches en sédiments, en faune et en flore, cette zone humide protégée est propice à accueillir du maraîchage selon des conditions très strictes.

Les besoins pour cultiver cette terre :

- Inventorier de façon exhaustive les terres non exploitées par leur propriétaire.
- Établir avec eux des baux emphytéotiques, des rachats de terrains, etc.
- Recruter des maraîchers engagés à respecter un cahier des charges strict et qualitatif, évidemment bio.
- Exiger un travail de la terre en permaculture³, voir en biodynamie⁴ pour qui le souhaite, avec des associations de plantes compagnes.
- Remettre en état de fonctionnement les jalles et écluses.
- Trouver un espace commun aux maraîchers afin qu'ils puissent stocker leurs outils.
- Établir une liste des légumes, arbres fruitiers et élevages implantables sur cette zone.

1 En 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation organisé à Rome, la Via Campesina (mouvement paysan international) a introduit une définition de la souveraineté alimentaire : « La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité à produire son alimentation, facteur essentiel de la sécurité alimentaire au niveau national et communautaire, tout en respectant la diversité culturelle et agricole ».

2 Cf Annexe 1

3 Permaculture : Mode d'agriculture fondé sur les principes du développement durable, se voulant respectueux de la biodiversité et de l'humain et consistant à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels. (Elle est économique en énergie et en travail). Dictionnaire Larousse

4 Biodynamie : Méthode d'agriculture, principalement appliquée à la vigne, n'utilisant ni pesticides ni engrangements chimiques et tenant compte du rythme des saisons et de la nature (faune et flore).

Ces **inondations** régulières ont l'avantage d'apporter des alluvions qui enrichissent la terre. Les **engrais** ne seront quasiment pas nécessaires en ces lieux. Si nécessaire, les déjections des élevages caprins et ovins à proximité pourront compléter les besoins. Ces inondations impliquent obligatoirement **l'interdiction de pesticides ou autres engrais délétères pour la nature** (en accord avec le futur cahier des charges établi) puisque tout ou partie partiraient dans les eaux. Des **ruches**, qui seront déplacées en fonction des saisons, sont à planter dans ce nouveau paysage afin que la pollinisation s'effectue. Avec la proximité de l'eau, nous pouvons moins craindre pour elles les jours de canicule. Des apiculteurs sont donc à inclure dans notre réflexion. Soyons audacieux, est-ce que de la **pisciculture** pourrait être envisagée sur ces terres ? Bien sûr, seuls des professionnels de ce domaine, c'est à dire des maraîchers ou des travailleurs des espaces verts, et non des bureaux d'études hors sol, seraient en mesure d'établir une liste exhaustive des conditions à réunir afin d'obtenir une zone maraîchère viable et pérenne.

La zone Natura 2000 autour du lac des Dagueys

Nous avons contacté une personne en charge de la zone Natura 2000 du lac des Dagueys. Cependant, à ce moment là, le bureau était en plein restructuration et la personne que nous avions eu est partie semble-t-il.

Le premier contact semblait favorable à l'installation de maraîchers sur la zone.

Si le palus de Condat se voit attribué une zone étendue de maraîchage, il serait possible d'envisager qu'il y ait plus de zone de pâturage dans la zone Natura 2000. La transhumance des troupeaux par la ville serait une animation pittoresque pour Libourne et permettrait de conduire petit à petit les citoyens à plus de conscience de la nature et de nos besoins primaires.

Comme évoqué plus haut, les déjections pourraient être récupérées pour les maraîchers.

Ces lieux hautement importants pour notre vie à tous imposent la mise par écrit d'un **cahier des charges strict et exhaustif** quant à ce qui peut être utilisé ou non sur ces terrains.

Les terres sur lesquelles la vigne a été arrachée

Tout comme pour le Palus de Condat et la Zone Natura 2000, il serait important que la Mairie soit initiatrice pour faire la liste des propriétaires concernés, les contacter et leur présenter le projet afin de proposer des solutions de mise à disposition de leurs terres.

En complément du maraîchage, la **plantation d'arbres fruitiers**, adaptés à notre climat changeant, seraient intéressante. Par exemple des oliviers, des mandariniers satsuma ou tout autre arbre qui pousse en Espagne.





Ces terres anciennement viticoles seraient les plus concernées par l'amendement nourricier dont nous reparlerons plus tard. Si on envisage de **l'élevage** sur le Libourne, puis ses environs, les animaux pourraient venir paître sur ces terres et ainsi les fertiliser. La **transhumance urbaine** serait, de plus, une occasion de fête et de se retrouver pour les Libournais.





Des vignerons se sont déjà regroupés pour faire face aux changements, diversifier leurs cultures, en respect des principes de la permaculture et surtout de la vie, et parfois accueillent déjà des maraîchers. Aidons les à aller plus loin.

2. Quels moyens sont nécessaires à l'installation de maraîchers sur Libourne et ses alentours ?

Avant toute chose, quelle est la réalité de terrain ? Au moment de la rédaction de ces lignes, nous sommes dans les blocages routiers montés par les agriculteurs. Le manque de considération face à leur situation précaire, des directives européennes qui les aident d'un côté et les étranglent de l'autre, etc. À ce propos, le témoignage de M. MOURAND est riche d'enseignements.

La première chose à savoir c'est qu'il est très difficile de vivre de ce métier. Le salaire moyen est de 700 euros par mois pour des semaines entre 40 et 80 heures selon les saisons et les besoins de la terre.

Lui, en 3ans, il ne vit toujours pas de son métier. Au bout de 5ans, pour certains, il est possible de commencer à gagner un peu sa vie. Il y a l'Aide aux Jeunes Agriculteurs (A.J.A.) qui existe. Mais ayant plus de 40ans, il n'a pu en bénéficier. Il faut un investissement moyen de 50 000euros au départ. Pour vivre, il faut vendre entre 30 et 40 000euros par an de marchandises.

La 1ère année son chiffre d'affaire (C.A.) était de 4000 euros, 7000 euros la 2ème et 13 000 euros la 3ème année. Cependant, il se sert de cet argent pour réinvestir dans le matériel dont il a besoin, comme les serres par exemple. C'est une reconversion de passion donc il s'accroche mais il ne pensait pas

que ce serait aussi difficile. Sa motivation, c'est de prendre plaisir à cultiver des légumes avec soin⁵.

Pour les nouveaux maraîchers, nous comprenons donc que c'est un métier passion. Alors facilitons leur la tâche en leur mettant à disposition les moyens qui leurs sont nécessaires.

Le **premier point** à prendre en compte est la **formation** ! Lorsque nous nous étions entretenus avec M. MOURAND, nouveau maraîcher dans la région, il nous a fait part de la difficulté de se former correctement. Il n'existe pas beaucoup de formations en France et celles de la région ne sont pas « top » selon ses dires et ceux de ces collègues. Il existe des formations aux métiers de la vigne à la M.F.R. du Libournais aux Eglisottes, des formations de 10 jours avec l'A.G.A.P. (qui permettent d'aller de l'idée au projet), payées par La CALI. A Vayres, la ferme Deux Bouts propose des Atelier-Chantier d'Insertion (ACI) de maraîchage agroforestier. Il existe une bonne formation à Limoges où l'un de ses amis est allé.

Aucune formation en maraîchage en semble exister sur notre territoire.

Nous avons eu la présentation du Pôle d'Échange Multimodal (P.E.M.). Il a été demandé au CESEM son avis et des idées pour ce lieu. Nous allons reprendre, au cours de notre présentation, une partie de celles en lien avec le maraîchage.

Tout d'abord, les bâtiments situés entre le parvis (évidemment végétalisé) et le parking à silo pourraient accueillir un centre de formation pour le maraîchage. La théorie dans ces locaux, la pratique à Condat ou ailleurs.

Le deuxième point essentiel, et selon M. MOURAND ce qu'il manque le plus c'est l'**aide à l'installation** !

« La CALI finance une association qui aide à l'installation de nouveaux maraîchers. Cette association a pour objectif de missionner une personne qui va encadrer le nouvel arrivant dans ses démarches administratives ou dans ses plantations. Personnellement, M. MOURAND, déplore avoir été encadré par une personne incompétente qui lui a, entre autre, fait rater des récoltes suite à de mauvais conseils...»

Ayant bénéficié de l'aide de la CALI, il n'a pu avoir certains avantages liés à la chambre d'agriculture. »⁶

Il nous a également expliqué les difficultés rencontrées sur le terrain municipal qu'il exploitait. L'information que nous en avons retiré c'est que quelque soit le Maire en poste, ce qui compte c'est la personne et pas son bord politique. Il a eu droit à 3 maires successifs plus ou moins bienveillants et exigeants. L'un l'a autorisé à avoir un caravane sur place (nécessité de vivre près de sa terre pour l'exploiter correctement, abris quand il pleut ou quand il fait trop chaud), le suivant l'a mis en demeure de l'enlever immédiatement. Ce même Maire exigeait de lui qu'il tonde son terrain 2 à 3 fois par an, or il n'était pas motorisé et ne pouvait répondre à cet impératif. D'ailleurs sans engins, il ne pouvait exploiter son terrain en entier, ceci ayant nécessairement des conséquences sur ces revenus.

Bien évidemment cela ne s'applique pas à la ville de Libourne, mais sans doute sera-t-il important d'être vigilants au niveau de la CALI.

Autre difficulté, il a mis des mois à obtenir une place sur le marché de Libourne le dimanche. Finalement, il a réussi grâce à une connaissance à lui. Il est à déplorer que le dimanche, il y ait peu

5 Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

6 Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

de producteurs, évidemment pas très locaux. Il y a principalement des revendeurs. Or, les personnes qui travaillent la semaine, ont besoin de cette journée pour aller au marché. C'est personnes ne peuvent bénéficier de produits de qualités.

M. MOURAND s'est trouvé en face de grosses difficultés de mise en place de son exploitation. Il était (est est toujours) au four et au moulin. Par exemple, à l'instar de ses collègues, il a passé des heures sur internet à chercher et comparer les meilleures offres pour son irrigation⁷.

Ce temps là est perdu pour s'occuper de la terre ou **trouver des débouchés**. Voilà le **troisième point** soulevé par M. MOURAND.

Parfaite transition pour aborder les besoins des futurs maraîchers, et autres travailleurs de la Terre.

3. Quels sont les besoins de ces futurs maraîchers ?

Trouver des débouchés

M. MOURAND a travaillé un temps avec la Biocoop et le supermarché de Génissac mais a arrêté car pas rentable ! Il travaillait avec la cantine du collège d'Harvey mais cela n'a pas duré car il ne répondait pas à leurs besoins (manque de mécanisation pour produire plus). Il manque de temps pour démarcher et trouver des débouchés pour ses produits. Il souhaiterait faire le tour des pizzerias, boulangeries ou autre. Il travaille déjà avec une boulangerie sur Bordeaux à qui il vend environ 100 euros par semaine d'aromatiques (sa spécialité). Cependant, il souhaiterait trouver plus proche⁸.

Il serait intéressant de rendre compte ici de la visite que nous avions faite avec des membres de La CALI avec la CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise) sur une partie de leur territoire.

Nous avions commencé par la ferme des NEBOUT, lieu de formation et de production BIO. La CAB a mis en place un « **Programme d'excellence alimentaire** » ayant pour but de manger bio ou raisonnable, local, d'utiliser ses ressources en terres et eau de façon pertinente et de créer une filière rentable pour tous les acteurs⁹. Les annexes 2 à 11, bien qu'anciennes, pourront servir de base à la réflexion de la ville pour la mise en place de sa démarche, nous donnent une idée du chemin que nous pouvons emprunter ou tout du moins qui peut inspirer la ville de Libourne.

Nous avions ensuite visité la **légumerie de Bergerac**¹⁰. C'est un lieu qui rassemble les productions des exploitations alentours, les transforme selon les besoins des clients et donc les revende tout en garantissant un prix juste aux agriculteurs. Lors de notre rencontre avec le directeur en poste à l'époque de la cuisine centrale de Libourne, M. GUILLEMIN, nous avons abordé ce sujet. Voilà la retranscription d'une partie de nos échanges.

7 Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

8 Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

9 Vous retrouverez des annexes 2 à 9 les informations recueillies ce jour là.

10 Cf. Annexe 11 : Compte rendu de la visite à la CAB le 30/09/2021

En ce qui concerne les **circuits courts**, en fruit il tente de se fournir en Dordogne, Lot et Garonne. Mais parfois il a des salades de Normandie, alors qu'il se doute qu'il y a des producteurs plus près, elles sont stockées en Lot et Garonne et reviennent ici.

Il serait très intéressé par des livraisons en vrais circuits courts.

À la dernière réunion avec l'ADARCE, il a été demandé que dans le prochain appel d'offre il y ait des rubriques répondant à la contrainte du circuit court.

La difficulté de la mise en place de circuits courts, selon M. GUILLEMIN, semble résider dans le fait que personne n'a la même demande. Il pense qu'il serait bien plus pertinent de **changer de paradigme**. Ce n'est pas aux cantines de dire ce dont elles ont besoin mais plutôt d'aller demander aux producteurs ce qu'ils ont ! Et en fonction de leurs productions et des saisons, les menus s'adaptent. Il a conscience que pour que cela fonctionne, beaucoup de gens doivent être dans cette démarche.

Nous lui avons demandé si un gros maraîchers ou plusieurs petits pourraient répondre à ces demandes. Finalement Bordeaux métropole cherche un créateur de **légumerie**.

Il a été démarché par la légumerie de Bergerac mais attend les tarifs. Cela pourrait lui convenir puisqu'ils sont en bio avec une démarche qualitative. Une à Libourne serait encore mieux et répondrait à son réel besoin. Voilà maintenant 6 ans qu'il est en poste et qu'il se bat pour ça. Il a même dans l'idée d'adapter au maximum ses menus en fonction de la saisonnalité.

Il nous a expliqué que parfois il achète des carottes en bâtonnet surgelées car il ne trouve pas ce qu'il veut en frais. Avec une légumerie, le problème serait réglé¹¹.

Cette légumerie pourrait traiter les productions des futurs maraîchers de Libourne et agriculteurs de la CALI ainsi que par exemple celles du maraîcher de Saint André de Cubzac dont M. MOURAND nous a parlé qui est présent sur le marché les dimanches matins.

Les produits qui en sortiraient répondraient aux besoins de la cuisine centrale, de la cuisine des Pompiers Sauveteurs ainsi que des restaurants de Libourne et ses alentours. La métropole de Bordeaux pourrait même y voir un intérêt suivant la localisation choisie.

Nous voulions vous proposer de la loger dans les bâtiments de l'ancienne caserne mais cette dernière retrouve ses lettres de noblesse avec l'installation des Pompiers Sauveteurs. Ne reste plus qu'à trouver un terrain !!

N'oublions pas notre proposition pour le PEM concernant les enseignes de restauration privilégiant la nourriture saine et les produits issus du maraîchage local.

Sur ce même lieu, pourrait être proposé ce genre de casiers :



*“Mes 17 hectares, dont deux et demi sous serres, servent surtout à alimenter les marchés de Boissy-Saint-Léger et de Saint-Maur-des-Fossés (Adamville et La Varennes)” explique le maraîcher val-de-marnais qui s'est aussi démarqué en proposant de la distribution de fruits et légumes en libre-service, via des casiers verrouillés, à disposition des clients partir de quelques euros. Déjà 200 ont été installés dans le centre-ville de Mandres-les-Roses et sur la route de Brie, à Périgny. Une méthode à succès. “Je fais plusieurs allers-retours par jour pour les approvisionner” détaille Stéphane, qui regrette en revanche “une dégradation par semaine”.*¹²

Cette exploitante est située sur le Domaine de Saint-Leu¹³. Se sont 170 hectares d'arbres fruitiers et de maraîchage situés sur la fin du plateau Briard. Évidemment une coopération active existe avec la cantine scolaire.

N'oublions pas les AMAP ou la location d'un local, par exemple en centre ville, qui pourrait accueillir les divers maraîchers à l'image d'un magasin de créateurs. Ces derniers se relaient pour tenir la boutique ouverte. Cette dernière idée serait certainement énergivore pour eux mais elle peut peut-être convenir à certains.

L'outillage

M. MOURAND nous a expliqué :

qu'un paramètre important est de savoir si le maraîcher a à sa disposition des engins motorisés ou pas. Sans machine agricole, il est impossible d'exploiter plus d'un demi hectare. Un maraîcher diversifié, c'est à dire entre 30 et 50 légumes qui tournent sur l'année, peut tirer un SMIC sur 1 hectare d'exploitation.

Il nous a parlé de son ami Benjamin qui est installé à Saint-André-de-Cubzac. Il a des machines, des employés, travaille sur 12 hectares, soit une grande exploitation, cultive au moins 50 légumes et en produit 5/6 en très grande quantité pour vendre à des grossistes et une cantine. Le principe est de faire tourner les récoltes selon le principe de la permaculture. Il a investi d'entrée de jeu 600 000 euros, ne dort pas la nuit et ne gagne rien pour le moment. L'argent est réinvesti dans l'exploitation. La stratégie est bonne selon M. MOURAND, encore faut-il avoir l'investissement de base¹⁴.

Si du maraîchage voit le jour sur les terres du palus de Condat, (puis plus tard sur celles de Arveyres, Génissac, Vayres, etc.) il sera important de réfléchir à la mutualisation de l'outillage et d'un local (non inondable de préférence ou avec un aménagement tel que le matériel serait protégé) pour les stocker à proximité des terres cultivées.

12 Stéphane Cosse Maraîcher à Périgée sir Yerres COMPLÉTER

13 « Créé à partir d'une initiative originale, le domaine de Saint-Leu est ce que l'on appelle un complexe agro-touristique. Divisé en plusieurs terrains, le domaine est exploité par une douzaine de cultivateurs et un pépiniériste. Les citadins peuvent se promener au milieu de ces terrains et ainsi découvrir au plus près la vie rurale moderne. Grâce à cette initiative, la ville de Périgny est restée active et a conservé le paysage du Plateau Briard. » <https://www.tourisme-valdemarne.com/patrimoine-culturel/domaine-de-saint-leu/>

14 Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

A la commission mobilité, nous avons émis l'idée de ramener les chevaux en ville, pour une mobilité douce. Ces animaux, type percheron, robustes, rustiques pourraient aider au travail de la terre. Leurs boxes et pâturage sont moins problématique vis à vis du futur PLUIHD.

Amender la terre

Pour qu'une terre donne il est indispensable de lui donner en premier! Nous avions posé cette question à M. MOURAND lors de notre entretien avec lui. Voici ce qu'il en dit :

Nous : « Peut-on facilement changer la nature d'un sol par amendement chimique/organiqe ? Si oui, en combien de temps ? »

Lui : « Il ne peut répondre concernant les amendements chimiques car n'en utilise pas.

Pour les amendements organiques tout dépend des moyens. Cela peut aller très vite si on met 50cm de compost partout. Cependant, cela a un coût.

En 3/4ans, un sol peut s'améliorer. Il est nécessaire d'apporter régulièrement du fumier de vache et/ou cheval ; environ 4Kg par m² pour avoir une terre très fertile. Pour information, au SMICVAL, c'est 20euros la tonne de fumier et 10Euros la tonne de compost bio. Mais ils vont arrêter afin d'aider à gérer autrement ces déchets alimentaires (circuits courts).

Ce temps dépend évidemment de la nature du sol de départ.

À Génissac, c'est une ancienne terre de vigne. Il a mis 10cm de compost partout.

Il existe des pellets de fumier compact. »¹⁵

Cela concernerait plutôt les terres sur lesquelles les vignes ont été arrachées par exemple et non le palus.

Comment et où nous fournir ?

Si des éleveurs voient le jour dans le Libournais, le fumier de leurs bêtes pourrait être récupérer au profit des exploitants agricoles. Tous les acteurs seront sûrement ravis de cet arrangement.

Afin d'inciter les citoyens de la CALI à aborder leurs déchets autrement, le SMICVAL, en concertation avec les citoyens et autres, a arrêté progressivement l'accueil des déchets verts. Ce compostage à très grande échelle au sein du SMICVAL était ensuite revendu aux professionnels ou aux particuliers, dont l'impact carbone était important et ce système relevait un peu du non sens (faire faire des kilomètres à de l'humus en aller retour alors qu'il pourrait être amender directement sur les terrains, évitant ainsi la consommation de carburant et d'engrais à fort impact carbone). Nous proposons donc que des broyeurs à végétaux soient installés proches des exploitations agricoles afin que les citoyens puissent, s'ils ne veulent toujours pas changer leurs habitudes de gestion du jardin, amener leurs déchets végétaux à ces endroits. Ainsi les déchets seront valorisés en amendement ou en paillage.

Travailler ensemble

Nous savons que des vignerons arrachent leur vignes. Ce projet qui tend à aller vers l'autonomie alimentaire pourrait bien évidemment leur être proposé ainsi qu'à ceux qui s'organisent déjà pour diversifier leurs productions ou collaborent avec des maraîchers ou éleveurs. Des groupements existent déjà. S'ils sont inclus dans un projet plus grand, mené par la CALI par

¹⁵ Extrait du compte rendu de l'entretien avec M. MOURAND le 17 novembre 2022

exemple, avec Libourne en fer de lance et zone première d'expérimentation, sans doute que cela allégerait la prise de décision.

M. MOURAND s'est associé avec un vigneron. Ils mettent en commun leurs savoir, leurs outils et s'entre-aident.

Suivant la situation de ces terres anciennement viticoles, l'élevage peut y être envisager. S'il y a des chèvres ou des moutons rustiques, leurs déjections pourront être récupérées pour les maraîchers installés à Condat ou ailleurs, comme déjà évoqué.

Un pied à terre commun

Une chose à savoir c'est qu'il est important de vivre sur son terrain ou à moins de 10Km au vu de la pénibilité du travail. Selon les saisons, les conditions météorologiques, le besoin est plus ou moins prégnant.

La ville pourrait mettre à disposition une sorte de dortoir pour les agriculteurs nouvellement installés. Un appel à la solidarité pourrait voir le jour auprès des citoyens qui, pour ceux qui le souhaitent et le peuvent, accueilleraient ponctuellement ceux qui nous nourrissent.

II) Ce que cette question du maraîchage a soulevé

Il nous est vite apparu qu'un projet tel que celui ci, ambitieux, visant la souveraineté alimentaire, ne peut voir le jour qu'avec la participation et l'implication active des citoyens de Libourne puis de la CALI ainsi que de nos élus.

1. Une implication citoyenne

Ici nous allons vous partager toutes les idées qui nous sont venues au fur et à mesure de ces derniers mois.

Une éducation citoyenne

Plutôt qu'implication, il serait intéressant de parler d'éducation citoyenne. Il est important que les Libournais, puis plus largement les citoyens de la CALI, comprennent les enjeux à venir, non par la peur et la culpabilisation mais par l'échange, la création et ce de façon ludique.

Plus la ville et ses environs mettront en place des stratégies et des projets en place pour faire face au dérèglement climatique et à ses conséquences, plus nous serons en mesure d'amortir ces dernières. Nous pensons que cela peut se réaliser sur un temps plus ou moins long, suivant les moyens mis en œuvre.

Tout d'abord, il serait quasiment indispensable d'avoir un lieu comme sur les quais de Bordeaux : une **Maison Éco-citoyenne**. Là, toutes les informations pratiques, les initiatives émergentes, des ateliers, etc. seraient regroupés. Nous avons pensé à établir ces locaux, au niveau du PEM, dans les bâtiments situés entre le futur parking à silo et le parvis de la gare. De nombreuses missions peuvent lui être confiées (nous les aborderons au fur et à mesure du compte rendu) et notamment populariser les ateliers de la **fresque du climat**. Nous avons d'ailleurs organisé une fresque avec certains membres du CESEM, même hors commission maraîchage. Ce lieu de passage montrerait à tous ceux qui viennent sur Libourne les ambitions de notre ville. Sophie Guevara a participé à la réflexion proposée par le SMICVAL sur les déchets. Il en était aussi

ressorti la mise en place de lieux pour informer et éduquer les citoyens à protéger notre environnement.

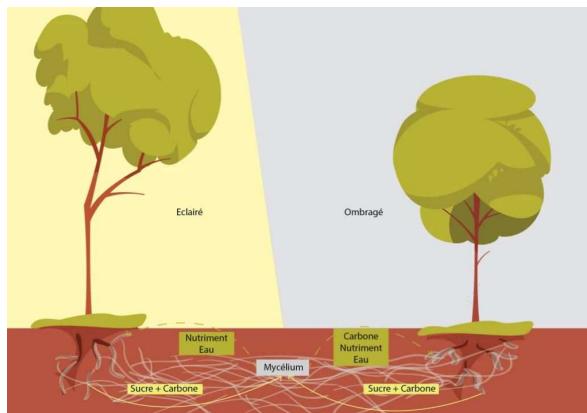
Finalement, il semblerait que cela soit important pour nombre d'entre nous.

Des panneaux éducatifs

Certains pays l'ont mis en place, notamment l'Équateur, qui voit ses bords de routes jalonnées de panneaux les invitant à prendre soin de leur environnement. Et effectivement, c'est un pays extrêmement propre et discipliné à ce sujet.

Nous pourrions nous inspirer de telles initiatives. Cela permettrait de changer doucement mais sûrement l'œil de nos con-citoyens sur la nature qui nous entoure.

Voici nos idées :



La communication entre les arbres



C'est propre.

c'est la nourriture des arbres



Pensez au paillage,
ils vous diront *MERCI!*



C'est propre.

c'est la nourriture des arbres



Pensez au
paillage,
ils vous diront
MERCI!



Une tonte haute



**pour favoriser
la biodiversité**

**Une tonte haute
pour favoriser**



**PRIVILÉGIEZ
L'ARROSAGE**



AU GOUTTE A GOUTTE

**PRIVILÉGIEZ
L'ARROSAGE**

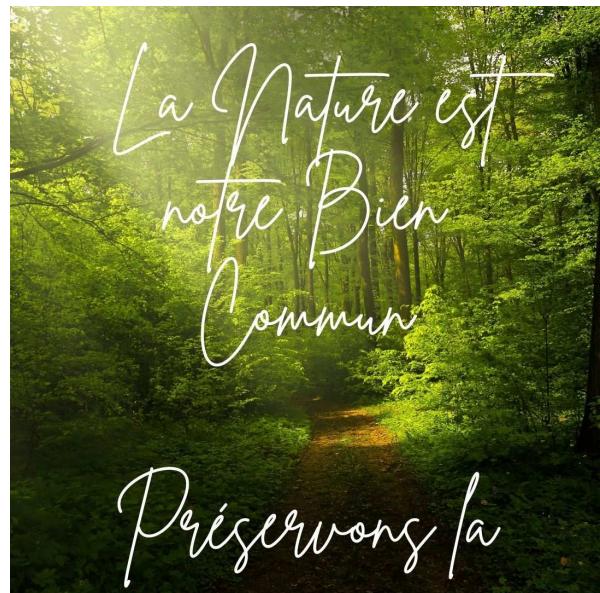
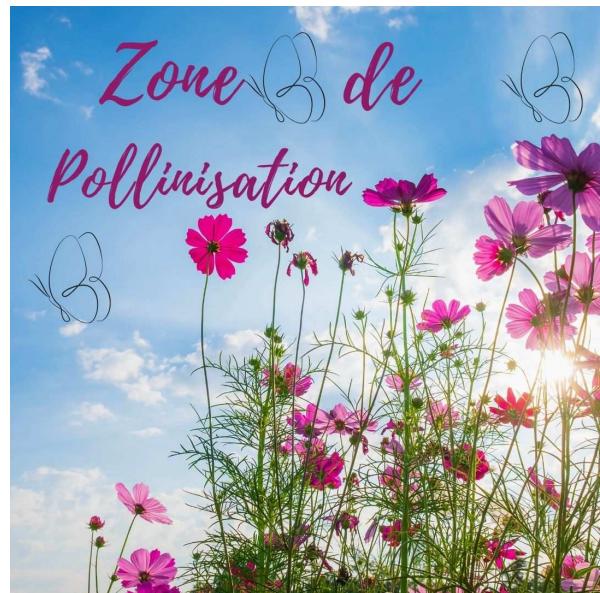


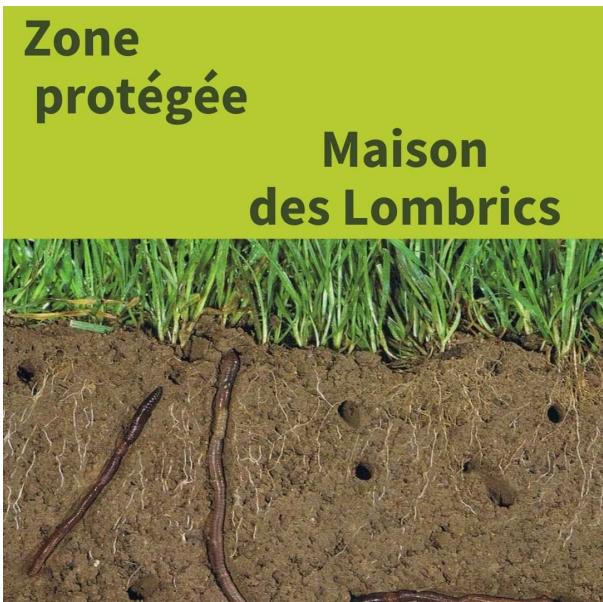
LA NUIT

STOP

**À
L'ARROSAGE
EN
JOURNÉE**







Un logiciel pour aider nos agriculteurs

M. MOURAND nous a fait part d'heures passées devant son ordinateur à comparer des prix pour le matériel dont il a besoin.

Ce projet est très ambitieux, mais serait-il possible, de faire un appel aux citoyens, sans doute bénévoles dans un premier temps, pour qu'ils aident à créer un logiciel qui récolterait sur une même plateforme, toutes les informations dont les agriculteurs ont besoin et permettrait de comparer les prix ? La Mairie pourrait, in fine, faire partie du projet. Tout est à réfléchir puisque personne dans le groupe n'est calé en informatique, mais cela pourrait être envisagé avec les aspects financiers inhérents à un tel projet.

Des jardins potagers particuliers

Remettons les potagers au centre des jardins individuels. La Maison Éco-citoyenne de Libourne pourrait inciter et aider les particuliers à se lancer.

Pour les personnes au revenus plus confortables, qui cherchent un gain de temps dans un premier temps, il existe des sociétés telles que « Myfood » ou « Quadra Terra »¹⁶ (elle située à La Teste). La première livre des serres d'aquaponie¹⁷ autonomes et nourricières, la seconde, des jardins potagers clef en main.

Pour ceux qui souhaitent mettre plus les mains dans la terre dès le départ, la Maison Éco-citoyenne pourrait les accompagner par des ateliers ou des « jardins participatifs ». À l'image des chantiers participatifs, les personnes pourraient s'entre-aider à entretenir leurs jardins.

Il existe un site internet, « savez-vous planter chez nous » (<https://www.plantezcheznous.com/>) qui met en relation les personnes ne pouvant entretenir seules leur jardin et celles qui souhaiteraient remettre les mains dans la terre. La Maison Éco-citoyenne pourrait en être le relais ou mettre en relation ces Libournais.

¹⁶ Émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! »

¹⁷ L'aquaponie est un système en circuit fermé où l'eau d'un bassin, habité par des poissons, chargée des nutriments des déjections de ces derniers, circule dans des colonnes verticales dans lesquelles la personne installe les plants de légumes et fruits qu'elle souhaite. Ces colonnes sont au dessus du bassin, permettant ainsi que l'eau revienne à son point de départ. Il existera bientôt des versions pour balcons.

Les récupérateurs d'eau de pluie et poubellarium

L'enjeu à venir c'est l'eau. Avec ces canicules, tout le monde le comprend. Nous savons que la Mairie réfléchi à la mise en place d'un système pour récupérer les eaux grises pour arroser et nettoyer la ville. Au niveau particulier, il existe déjà une aide de la Mairie pour les récupérateurs d'eau de pluie.

Ce serait important de promouvoir cela, grâce à la Maison Éco-citoyenne, et d'augmenter les aides afin d'inciter les citoyens à en installer. Si les Libournais se servent de cette eau pour arroser une partie de l'année, c'est toujours ça de gagner sur nos ressources locales. Arroser avec de l'eau potable est une aberration.

Souvent, ces récupérateurs d'eau de pluie, s'ils sont mal entretenus, attirent les moustiques. Une solution naturelle existe et fonctionne : les « poubellarium ». Il s'agit de bassins, semi-enterrés, ou non, dans lesquels résident des poissons (les gambusies) et des plantes aquatiques.



Une fois rempli, le bassin (plus ou moins grand selon les possibilités de chacun) est autonome. Cela nécessite trois années d'adaptation pour la faune et la flore, mais passé ce délai, ceux qui l'auront mis en place pourront se réapproprier leur jardin et en profiter toute l'année. En effet, ces poissons ont la particularité d'être très résistants et de se nourrir de larves de moustiques. Il est impératif de ne pas nourrir les poissons par ailleurs sinon ils ne se contenteront pas des moustiques.

La personne qui nous en parlé, qui vit à Bègles particulièrement infestée, a pu profiter de son jardin dès la 3ème année, sauf entre 18h et 18h30, heure de ponte apparemment.

Pour ces propositions, la Mairie joue un rôle plus ou moins important. Voici d'autres idées à vous soumettre concernant plus spécifiquement cette dernière.

2. Une implication de la Mairie

Une personne dédiée à la souveraineté alimentaire

Il nous semble impossible d'envisager la mise en place de tout ce dont nous avons parlé, et ce qui reste à venir, sans qu'une personne soit dévolue à cette tâche. Ce doit être une personne qui, principalement, comprend les enjeux des changements climatiques et ayant des compétences dans le milieu agricole ou au minimum des notions avancées. Une personne hors sol ne saura s'adapter

correctement à ce qui se joue sur les prochaines années. Enfin elle saura s'entourer de personnes compétentes, efficaces et à l'écoute de ces dernières.

Sa priorité : les ressources alimentaires, non la politique. Elle a besoin d'un certain degré de libertés afin d'agir au mieux. Elle sera en charge de faire le lien entre les Maires de la CALI et leurs initiatives, la CALI, M. COULON le responsable des espaces verts (compétent et en recherche permanente de nouvelles solutions adaptées au climat changeant), le futur centre de formation, la Maison Éco-citoyenne, les maraîchers, la chambre d'agriculture et des maraîchers installés en permaculture qui partagent leur savoir.

Sans doute qu'un conseil autour d'elle pourrait être envisagé et/ou des consultations citoyennes.

Faciliter l'installation des nouveaux maraîchers et leurs débouchés.

Ce dont nous a fait part M. MOURAND, c'est la difficulté d'obtenir une place le dimanche matin puis de la garder !! Il a dû user de ses relations afin de pouvoir poser son étalage. Cependant, il n'a pas gardé le même emplacement au début. Ainsi, il se retrouvait avec de clients qui le voyaient en fin de marché et qui ne lui achetait rien puisqu'il ne l'avait pas trouvé avant. Fidéliser une clientèle est important mais si celle ci ne peut vous trouver... la perte de temps est d'argent est grande. Depuis quelques mois, il semblerait qu'il ne soit plus sur le marché.

Il est reconnu que le dimanche, ce sont beaucoup de non Libournais qui viennent sur ce marché. Si la promotion dans la ville de nos maraîchers et éleveurs, toujours moins chères que les supermarchés, existait, nous verrions sûrement la fréquentation libournaise augmenter. Les maraîchers s'y retrouveraient.

Sans oublier ce dont nous avons déjà parlé comme les casiers nourriciers, un local dédié à leurs ventes pour ceux qui le souhaitent, une mise en commun de leurs outils, un bâtiment pour les héberger, etc. La Mairie pourrait être impliquée sans pour autant être seule à porter ces différents projets.

Les jardins nourriciers

Revenons à la végétalisation nourricière de la ville. Certains d'entre nous on regardé l'émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! ». Elle nous a grandement inspiré et montré que cela est possible. Florent QUELLIER¹⁸, auteur du livre *Histoire du jardin potager*, explique que ces jardins ont vraiment vu le jour au moyen âge afin que les « ouvriers » puissent se faire leurs potages. Cela perdure jusqu'après la seconde guerre mondiale où les jardins familiaux apparaissent. Cependant, ils doivent laisser la place au fur et à mesure des années, à l'industrie et aux logements. Or, ces jardins nourriciers ont toujours exister dans les villes ! Au cours de la seconde guerre mondiale chaque parcelle verte de Paris a été exploitée jusque dans les jardins de l'Élysée...

À Libourne, commençons par les freins. La mise en œuvre nécessite un investissement de temps, financier (acheter les graines) et humain (personnel supplémentaires des espaces verts dédiés à ça et police municipale pour palier aux incivilités éventuelles).

Après collecte des données auprès de nos interlocuteurs, il apparaît qu'il est indispensable, dans un premier temps, sur Libourne, que cela se fasse dans des espaces clos. Le but : limité les incivilités et sensibiliser, éduquer petit à petit les citoyens.

18 Émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! »

Pour l'entretien, soit une association dédiée à cela s'en occupe (d'après les retours, ça ne marche pas), soit moitié moitié association – la ville, mais dans ce cas, c'est les agents municipaux qui finissent par tout faire.

Il pourrait donc être envisagé que ce soit les espaces verts qui s'en occupent à l'instar de la ville de Nantes. Elle a réussi à mettre en place ses jardins nourriciers à la suite des confinements de 2021¹⁹. Ces espaces jalonnent la ville. Ce sont les agents municipaux qui s'en occupent. Ces derniers ouvrent une permanence hebdomadaire afin de donner la production aux personnes en situation financière précaire. Ces dernières participent à la récolte. La ville de Nantes y a vu un gain social, pour l'environnement naturel et pour le pouvoir d'achat de certains de leurs citoyens. Si Nantes l'a fait, nous pouvons le faire !

Pour aider la municipalité, il pourrait être prévu une collaboration avec des centres de réinsertion, des écoles²⁰, la chambre de l'agriculture, quelques maraîchers qui se répartiraient le temps de présence, etc.

Un agent ou plusieurs agents municipaux seraient dédiés à cela. À eux de faire le choix et l'expérimentation des plants. Nous leur faisons confiance quant à leurs compétences de terrain.

À noter qu'un tel projet abouti peut voir le jour rapidement si la volonté et les moyens y sont.

Afin de donner une idée des espaces que nous avons en tête, nous avons réalisé un repérage de tout le quartier des Charruauds²¹. Certains espaces verts ne pourraient accueillir, par exemple, que des plantes aromatiques comme le thym, ou la lavande. Cependant, d'autres, plus grands pourraient voir naître des petits potagers choisis par les riverains. Donner l'opportunité au citoyens de s'approprier les espaces verts près de chez eux, les impliquerait dans la vie de la ville et créerait du lien social.

Seule la Mairie peut donner l'élan à ses administrés.

3. Une implication des deux

Entretien des trottoirs et des jardins

Nous savons que la Mairie propose déjà aux citoyens de fleurir leurs trottoirs. Cependant, cette information reste assez « confidentiel ». À la Maison Éco-citoyenne, nous pourrions en faire la promotion tout comme celle d'entretenir ses jardins. Donner des outils simples et efficaces encourageraient les citoyens à investir autrement leurs espaces verts et donc plus respectés les publics.

Nous avions demandé, la Mairie ne peut influencer les Libournais quant à leur choix de couper ou non leurs arbres. Cependant, toujours à la Maison Éco-citoyenne, ou par des campagnes d'informations, il serait intéressant, d'expliquer la valeur ajoutée quant à la préservation de leurs arbres en terme de chaleur, d'humidité et de faune. Ce sont d'importants refuges pour les oiseaux surtout par les fortes chaleurs. Nous leur transmettrions aussi les bons gestes d'entretien pour leurs arbres, qu'ils soient fruitiers ou non.

19 Émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! »

20 Émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! », à l'image du collège le Parc Dijon à Dijon.

21 Cf. Annexe 12

Des espaces, comme repérés au quartier des Charruauds²², pourraient faire partie de ces projets d'aménagement de trottoirs.

Des composteurs en villes

Libourne a pour projet d'installer des composteurs en ville. Nous suggérons qu'il en soit installés près de la future Maison Éco-citoyenne. Cela permettra aux citoyens qui prennent le train de déposer leurs déchets avant de prendre leur train. Nous avons pensé à installer une sorte de consigne pour les bio seaux afin que les usagers soient libres d'utiliser aisément les composteurs de la gare.

Le parvis du PEM ne peut être que végétalisé ! Ce sera un lieu d'attente, d'échange. Si nous souhaitons que les usagers des trains se l'approprient ainsi que les Libournais, il est indispensable que la végétation soit bien plus importante que l'artificialisation des sols. Il sera important de diversifier les plantations (origines, tailles), d'en avoir adaptées au futur climat et en cohérence avec un sol peu profond. M. COULON, des espaces verts, nous semble la personne la plus compétente pour aider dans ce choix intelligent pour la faune, la flore et le maintien d'une certaine température au sol et dans l'air. Ses connaissances et celles de ses équipes sont riches et précieuses. Nous avons de la chance qu'il fasse partie de la municipalité de Libourne.

Revenons aux composteurs. Ils jalonneraient les espaces verts de la ville, par exemple dans les jardins municipaux ou des carrés verts non exploités comme aux Charruauds. Les habitants y mettraient, au minimum, leur tonte ou feuilles qu'ils ne veulent pas chez eux. Ça va dans le sens des dédisons prises par le SMICVAL et les maires de la CALI, en plus du fait que les usagers n'auraient pas à prendre leur voiture pour s'en débarrasser. Au besoin, les habitants du quartiers pourraient s'en servir pour leur propre jardin nourricier.

Un PLU aux toits, façades et murs végétalisés

Un des enjeux à venir des villes et de faire baisser la température dans les rues. Seule la végétation a ce super pouvoir !

Pour commencer, installons un potager sur le toit du marché couvert à l'instar de l'Opéra bastille à Paris²³. Si la ville le fait, cela pourrait inciter des administrés mettre en application un tel projet chez eux. Nous pourrions également y installer une ruche qui aiderait à la pollinisation de ce jardin. Sinon, pourrait y être installée une ferme à spiruline, production qui fonctionne déjà dans la région avec par exemple, La spiruline Libournaise à Saint-Denis-de-Pile. Voilà un super aliment, source d'énormément de nutriments, bon pour notre santé. Pour donner une idée, les enfants qui vivent autour du lac Tchad, riche en spiruline, ne souffrent d'aucune malnutrition. Sans doute serait-ce compliqué sur un toit, mais cette idée est à garder pour au minimum la CALI.

La ville de Paris entièrement classée y arrive, nous pourrions y arriver !

CONCLUSION

Si nous avons mis du temps à rédiger ce compte rendu, c'est dû au fait que nous avons eu énormément d'idées qu'il a fallu organiser et synthétiser.

22 Cf. Annexe 12

23 Émission sur France 5 diffusée le 6 février 2023 : « Potagers : si on semait ! ». La société « Topager » propose de tels services.

En résumé :

- Nous pensons que du maraîchage peut **revoir** le jour à Libourne au palus de Condat ou dans la zone Natura 2000.
- Seul un maraîchage bio, privilégiant la permaculture ou agroforesterie, peut voir le jour.
- De l'arboriculture, de l'élevage, de l'apiculture et de la pisciculture sont à envisager.
- Il est indispensable de former et d'accompagner les futurs maraîchers.
- Tout comme, il est indispensable de leur offrir des débouchés telle qu'une légumerie ou des places sur le marché ; en somme, un réseau solide.
- La création d'une Maison Éco-citoyenne.
- Éduquer et impliquer les citoyens.
- La fresque du climat
- Des panneaux pour informer les citoyens de l'importance de la Nature.
- Un appel aux citoyens pour créer un logiciel pour les agriculteurs.
- Des jardins nourriciers particuliers
- Des aides aux récupérateurs d'eau de pluie plus importantes.
- Des poubellarium
- Des composteurs en ville
- Entretien des trottoirs et jardins individuels.
- Une incitation aux toits végétalisés.
- Une personne à la Mairie dédiée à la question de la souveraineté alimentaire.

Nous n'avons pas cherché à connaître plus avant les démarches de La CALI, afin d'avoir une réflexion propre. Cependant, il est à pensé que forts de ces informations récupérées tout au long de ces mois, et plus particulièrement lors de la visite de la légumerie de Bergerac, ce genre de projets sont déjà à l'étude au niveau de La CALI. À Saint Denis de Pile, par exemple, la Mairie vient récemment d'acheter des terrains pour fournir ses cantines.

Le projet est plus grand que la ville de Libourne mais cette dernière peut en être le moteur ! Ainsi, allons plus loin, soyons fer de lance de la CALI, et pourquoi pas des villes moyennes nationales, en ne nous contentons pas de fournir la restauration publique mais bien une grande partie de la population de la ville, en tout cas, celle qui le souhaite.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion et pouvoir mettre en place des actions concrètes et pérennes, nous vous invitons à consulter le site de : The Shift Project (<https://theshiftproject.org/>). C'est une communauté de personnes d'univers différents mais tous préoccupés par l'impact carbone de nos vies. Ils proposent des solutions concrètes sur des sujets divers comme la santé, les transports, l'aménagement des territoires, etc.

En Juillet 2024 il vont rendre un rapport sur l'agriculture et plus tard un sur l'alimentation. Il sera sage de lire et de s'inspirer de leurs conclusions.

Depuis quelques années, nous entendons que le ventre est le deuxième cerveau du corps. Or, nous avons mangé avant de réfléchir. L'urgence est, et redéviendra, de manger ! Libourne a l'appellation « Territoire Bio engagé », allons jusqu'au bout de la démarche et entreprenons des actions concrètes pour la survie de Libourne et de ses habitants.

Cependant, ce projet n'aura de sens qu'en concertation avec les acteurs de terrain, non pas échafaudé par des organismes hors sol qui proposeront des études, des audits chers et loin des réalités, et que si les débouchés telle que la légumerie, voient le jour !